



Compte rendu partiel et partial du CTL « Accueil et MFS » du 10 février 2020

Ce CTL était relativement cohérent : l'accueil physique en MFS (maison France Service), véritable filtre pour nos usagers ; puis l'accueil sur rendez-vous dans nos services pour un nombre restreint de cas.

1. Participation aux MFS.

Unaniment, le CHSCT s'est prononcé CONTRE la participation de nos agents aux MFS. En particulier, le syndicat FO DGFIP considère que les agents en MFS ne bénéficient pas des droits et garanties offertes par le CHSCT (conditions de sécurité dans l'exercice des missions, travailleur isolé, pas d'aménagements du lieu de travail sous l'autorité du CHSCT, obligation de se déplacer pour des agents désignés volontaires...).

Le préalable des conditions CHSCT n'est pas rempli.

Nous avons d'autres raisons, propres au CTL, qui nous font voter contre ce projet de participation aux MFS :

- jusqu'à présent, ces MFS ont prouvé leur inefficacité. Par exemple, Beaumont-le-Roger reçoit très peu d'usagers et nous avons dû réduire drastiquement le nombre de permanences sur ces sites (de 3 à 1 demi-journée par semaine) ;
- ces MFS ne sont qu'un pis-aller pour justifier de la fermeture d'une Trésorerie ;
- la Direction locale dit « nous ne participerons pas à ces structures si un de nos services est ouvert dans la commune ». Par exemple, nous n'irons pas dans le MFS de la Madeleine, à Evreux. Mais s'il y a nécessité de mettre du service public à cet endroit, pourquoi sans nous ?

Petit moment de détente dans un argumentaire aussi sec : ici, un autre syndicat a évoqué « la crainte d'être reçus à la Madeleine avec des kalachnikovs ». C'était vraisemblablement une blague. Pour notre part, nous sommes pour un service public de proximité.

Et nous regrettons, à FO, que le SIP de Politzer soit éloigné de tout et bien peu accessible.

Reprenons :

- il est très difficile aujourd'hui, d'avoir une connaissance de simple orientation pour nos seuls services. Ainsi, le poste d'accueil sur le site de Politzer (le plus important site du département), est particulièrement qualifié. Y devenir un agent pleinement opérationnel demande plusieurs mois de pratiques.

Dans les MFS, les conseillers devons aussi orienter pour beaucoup d'autres administrations. Avec une formation de quelques jours et un accueil primaire étendu, il est certain que la plupart de nos usagers vont être orientés au petit bonheur. Il nous faudra alors réorienter l'utilisateur. Merci pour ce temps perdu. Nous n'avons même pas vu de fiches de procédure pour les agents d'accueil. Il leur est recommandé de « chercher avec l'utilisateur sur Internet ». Bon courage !

- nous perdons totalement le contrôle de notre accueil primaire avec ces structures qui sont placées sous l'autorité des collectivités et des Préfectures.

Vote : FO contre

Vos élus FO : Fabien DUBOST ; Mathilde DAESCHLER



5. Obligation faite aux comptables de présenter les conséquences de la réformes de la Taxe d'Habitation aux collectivités (point à la demande de FO).

Les comptables ont reçu un ordre en janvier dernier : en 15 jours présenter aux élus locaux de chaque collectivité, les conséquences de la réforme de la TH.

Vu le nombre de communes de leur ressort (parfois plus d'une centaine) et le caractère un peu polémique (limite politique) de la démarche, « vendre » une réforme aussi impopulaire aux élus 2 mois avant les élections municipales était une mission quasi impossible. Les Comptables publics se sont émus du rôle que l'administration leur faisait jouer. Un avant-goût de la mission qui attend les futurs « Conseillers aux Décideurs Locaux » ?

L'administration nous a répondu que la demande faite aux comptables était purement informative. Nous en prenons acte et resterons vigilants.



Déclaration liminaire FO DGFIP 27.

Monsieur le Président du CTL de l'Eure,

L'ensemble des sujets d'aujourd'hui touche, peu ou prou, à la géographie revisitée, ou Nouveau Réseau de Proximité.

Ce projet nous est présenté par bribes. Vous aurez noté que l'ensemble des syndicats présents est contre ce projet de nouveau réseau de proximité.

Nous ne comprenons pas, avec les éléments que vous nous avez communiqué, comment ce réseau va être financé (rien dans le budget présenté en documents), ni comment l'accueil va être organisé, en particulier pendant la campagne déclarative qui arrive très rapidement.

Quant aux Maisons France Service, nous sommes convaincus qu'il ne s'agit que d'un « cheval de Troie » pour détruire le service public de proximité.

Nous n'avons, à Force Ouvrière, ni la mentalité du peuple assiégé des Troyens, ni la croyance malheureuse qui fait prendre le cheval de Troie pour une divinité.

Nous sommes convaincus que ces Maisons France Services sont mort-nées. Quand elles existent, elles ne servent à rien. Mais nous avons, au moins, la prudence de vous dire : nous allons scruter les premières expériences dans ce nouveau périmètre. Si notre analyse est juste, nous vous le rappellerons, sans lassitude. Mais si, par nous ne savons quel mécanisme, elles venaient à marcher, prenez date, nous le reconnâtrions.

Vos élus FO : Fabien DUBOST, Mathilde DAESCHLER



nous contacter : fo.dgfip27@dgfip.finances.gouv.fr